



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
CHAMPAGNE-ARDENNE



# Diagnostic de la Biodiversité Communale



## WARNÉCOURT

Ardennes - Grand Est



# La LPO et les DBC

La Ligue pour la Protection des Oiseaux de Champagne-Ardenne est une association à but non lucratif qui a pour objet d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'Homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité.

Son activité s'articule autour de 3 grandes missions :

- Protection des espèces
- Préservation des espaces
- Éducation et sensibilisation

Les Diagnostic de la Biodiversité Communale découlent d'une prise de conscience, lors du Grenelle de l'environnement, de la nécessité d'améliorer les connaissances à l'échelle locale en matière de biodiversité. Ainsi, il faut encourager l'appropriation des enjeux liés au territoire par les élus locaux et par les habitants.

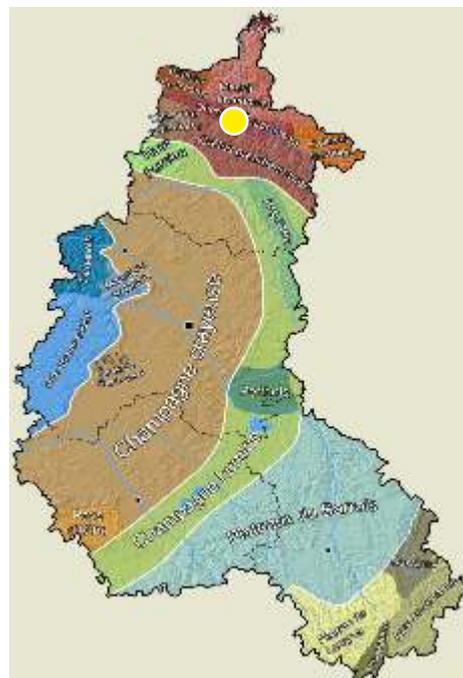
*Dans ce contexte, la LPO a réalisé en 2016 des inventaires faunistiques sur le territoire tout en complétant l'inventaire floristique réalisé par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien*



## Présentation

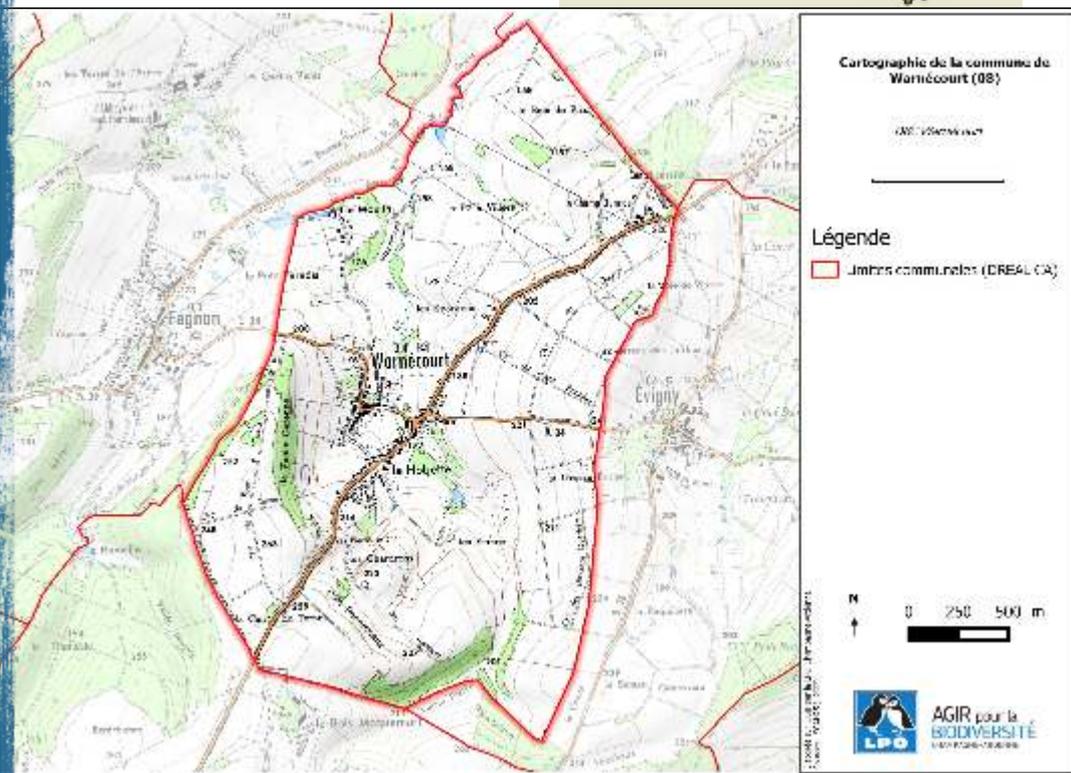
### 1. Localisation et contexte écologique

Avec 5,6 km<sup>2</sup>, la commune de Warnécourt est située au cœur du Pays Ardennais, région naturelle composée majoritairement de prairies, de cultures et de forêts. Le territoire communal surplombe la ville de Charleville-Mézières et la Meuse. Elle est traversée par des axes routiers comme la D3, reliant Charleville-Mézières (5 km) à Launois-sur-Vence (12 km). La commune compte un peu plus de 350 habitants.



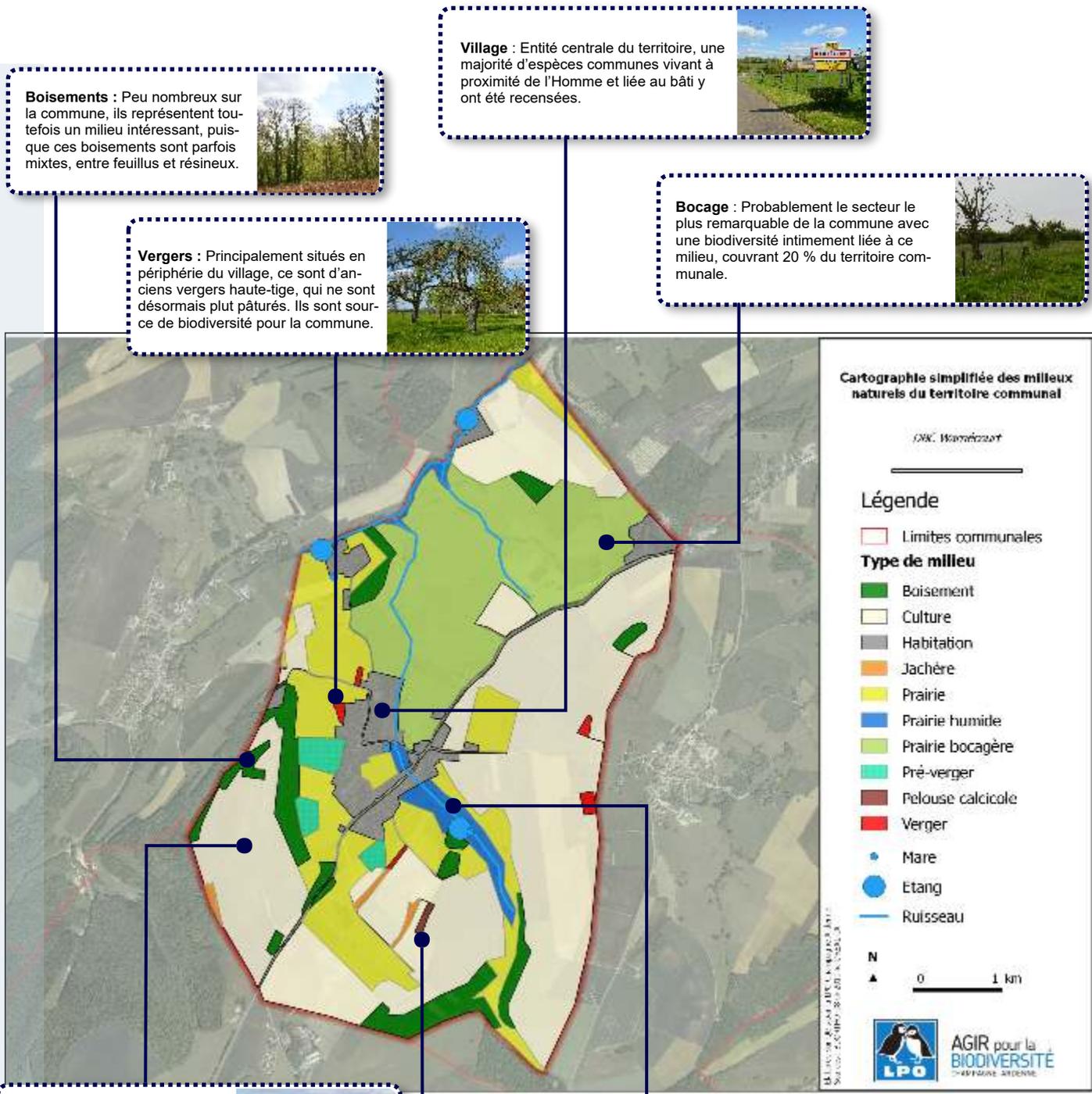
## Sommaire

Présentation	1
1. Localisation et contexte écologique	1
2. Diversité	2
Résultats	3
3. Habitats et végétation	3
4. Faune observée	5
Gestion et aménagements proposés	9
1. Les bords de routes	9
2. Le bocage	10
3. Les milieux humides	10
4. Les cultures	11
5. La pelouse sèche	11
6. Le village et ses vergers	12
Conclusion	13
Annexes	14



## 2. Diversité

La commune de Warnécourt possède des atouts pour accueillir une faune et une flore variée. En effet, la mosaïque d'habitats y est importante, permettant ainsi une richesse spécifique diversifiée, puisque chaque habitat accueille des espèces qui lui sont inféodés. C'est aussi le cas des bords de routes qui peuvent héberger une importante biodiversité lorsque les fauches sont tardives. Néanmoins, les zones cultivées sont pauvres du point de vue écologique car trop intensives (cultures monospécifiques, grandes parcelles, produits phytosanitaires, peu d'éléments fixes comme les haies, etc...).



**Boisements** : Peu nombreux sur la commune, ils représentent toutefois un milieu intéressant, puisque ces boisements sont parfois mixtes, entre feuillus et résineux.



**Village** : Entité centrale du territoire, une majorité d'espèces communes vivant à proximité de l'Homme et liée au bâti y ont été recensées.



**Vergers** : Principalement situés en périphérie du village, ce sont d'anciens vergers haute-tige, qui ne sont désormais plus pâturés. Ils sont source de biodiversité pour la commune.



**Bocage** : Probablement le secteur le plus remarquable de la commune avec une biodiversité intimement liée à ce milieu, couvrant 20 % du territoire communale.



**Culture** : Occupant la moitié du territoire communal, ce milieu est plutôt pauvre en biodiversité de part son mode de gestion intensive.



**Prairies humides** : Présentes en bordure de cours d'eau et d'étangs, les prairies humides sont des milieux en forte régression. Elles ont donc une importance pour la commune.



**Pelouse calcicole** : Ce milieu est de petite surface mais possède un fort potentiel. Cependant, il est fortement embroussaillé. Des mesures de gestion pourrait le rendre plus attractif pour la biodiversité (orchidées, papillons).



# Résultats

## 3. Habitats et végétation

### 3.1 Les habitats

10 grandes entités d'habitats ont été répertoriées sur le territoire communal. Parmi ces entités, on retrouve les boisements, les cultures, les habitations et même une pelouse sèche.

D'autres sont davantage remarquables comme les prairies humides, le bocage, les vieux vergers ou encore les prés-vergers (également appelé vergers haute-tige). Ce dernier type d'habitat permet à la fois la production de fruit et le pâturage, mais a fortement régressé suite la Politique Agricole Commune des années 1960.



Verger haute-tige

## LES HABITATS REMARQUABLES



### Les prairies humides

On les recense essentiellement le long du ruisseau de Warnécourt et de ses affluents. Les prairies humides les plus remarquables se situent en amont du village vers « les étangs », une parcelle de prairie située dans le village, ainsi que dans la partie nord du territoire, entre « le Moulin » et la « Fontaine à Villiers ». Les saulaies sont abondantes en bordure, mais on y trouve des espèces végétales telles que le Populage des marais, la Cardamine des prés mais également des espèces animales inféodés à ce type de milieu comme le Conocéphale des roseaux.



### Le bocage

Il forme un réseau de haies, ceinturant des parcelles de prairies, majoritairement dans la partie nord du territoire. Cette entité représente 1/5 du territoire communal.

Ces haies sont généralement composées d'essences locales comme l'Aubépine monogyne (*Crataegus laevigata*), le Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*) ou le Rosier des champs (*Rosa arvensis*).



### Les vieux vergers

Ce sont d'anciens vergers haute-tige qui ne sont plus pâturés, dont la fonction n'est désormais plus destinée qu'à la production de fruits, généralement des pommiers. En effet, ils étaient autrefois destinés à une double production (fruits et pâturage). Cette entité est représentée principalement en périphérie du village.

Cet habitat abrite une multitude d'espèces, puisque les vieux arbres possèdent de nombreuses cavités permettant la nidification de la Chevêche d'Athéna ou encore du Rougequeue à front blanc.

## 3.2 La flore

Plus de 240 espèces végétales ont été recensées sur le territoire par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien. Ce sont ces espèces végétales qui composent et qui évoluent dans les habitats cités précédemment.

Parmi celles-ci, 2 sont inscrites en liste rouge régionale. Il s'agit de la Canche aquatique (*Catabrosa aquatica*) et de la Silène de nuit (*Silene noctiflora*). En outre, il est important de citer les quatre autres espèces ayant un enjeu de conservation assez fort pour la commune: la Grande listère (*Neottia ovata*) une orchidée sauvage, le Sceau de Notre Dame (*Dioscorea communis*), également appelé L'Herbe-aux-femmes-battues, ainsi que le Houx (*Ilex aquifolium*) et le Gui des feuillus (*Viscum album*). Ces deux dernières sont très intéressantes puisqu'elles sont une source de nourriture pour l'avifaune en hiver.

### Quelques plantes remarquables



#### L'Ornithogale des Pyrénées (*Loncomelos pyrenaicus*)

De la famille des Liliacées, l'ornithogale se développe dans les sous-bois clairs et parfois dans les prairies. Assez bien répartie en Champagne-Ardenne, cette plante communément appelée « asperge des bois » peut-être localement victime de ramassage abusif par les particuliers dans un but de consommation.



#### La Canche aquatique (*Catabrosa aquatica*)

Assez peu répandue en Champagne-Ardenne, cette espèce à enjeu majeur sur la commune se développe dans les fossés, les mares et les étangs. On la trouve à peu près partout en France, mais de manière très disséminée. Globalement, cette espèce est en régression puisque ces habitats sont menacés par les dégradations. Sur substrats vaseux et eutrophes en milieux acides. Espèce appétante pour le bétail.



#### La Silène de nuit (*Silene noctiflora*)

Cette rarissime et exceptionnelle plante de la famille des Caryophyllacées pousse sur sols calcaires et argileux, notamment sur les bords de chemins, les champs et les friches (bords de route et de cultures non traitées). Sa floraison s'étend de juillet à septembre. C'est une espèce en régression sur toute son aire de répartition (Europe) en raison de l'intensification et la modernisation des pratiques agricoles.



#### Le Bois gentil (*Daphne mezereum*)

Cet arbrisseau fleurissant de février à mars, se développe dans les sous-bois des hêtraies et des hêtraie-sapinières. Autrefois largement répandu, elle ne subsiste qu'en montagne et rarement en plaine. En cause, le prélèvement à des fins ornementales et horticoles, ainsi que la mécanisation de l'exploitation forestière entraînant la destruction de la strate arbustive et herbacée des sous-bois. Cette espèce a été observée dans le sous-bois de la côte de la Vieille Garenne, à l'ouest du village.

# Résultats

## 4. Faune observée

### 4.1 Les oiseaux nicheurs

Sur les 89 espèces d'oiseaux recensées, au moins 66 d'entre elles sont considérées comme nicheuses ou potentiellement nicheuses sur le territoire. Parmi ces 89 espèces, 15 d'entre elles sont inscrites en liste rouge nationale et 31 en liste rouge régionale.

Les cultures, généralement pauvres en biodiversité, abritent des espèces qui ont su s'adapter à ce milieu, nichant au sol. Parmi elles, on peut citer l'Alouette des champs et le Busard Saint-Martin. Ce dernier, nicheur emblématique des cultures en France, peut potentiellement profiter des cultures, situées à l'est du territoire, pour chasser et nicher.

Le milieu bocager, occupant la partie nord-est du territoire, concentre la plupart des espèces remarquables. Ainsi, ce milieu abrite le Bruant jaune, la Fauvette babillarde et la Fauvette des jardins, le Tarier pâtre, le Pipit farlouse, le Vanneau huppé, le Chardonneret élégant et la Pie-grièche écorcheur (voir zoom page suivante). Toutes ces espèces présentent, à l'heure actuelle, un déclin prononcé à l'échelle européenne pour de multiples raisons cumulées, comme la destruction des haies, la conversion des prairies en cultures, l'utilisation d'insecticides. Il est probable que le Milan noir niche sur la commune, puisqu'il dispose de site de chasse (prairies) et de sites de nidification (bosquets).

Emblématique des vieux vergers, la Chevêche d'Athéna niche dans les cavités d'arbres ou dans le bâti. La commune abrite au moins un couple dans le village au niveau de « la Vieille garenne ». Ce type d'habitat permet la nidification de nombreuses espèces comme le Rougequeue à front blanc.

L'Hirondelle rustique et l'Hirondelle de fenêtre sont liées au bâti. En effet, elles nichent en colonie, dans les bâtiments pour la première et sur les façades pour la seconde. Sa nidification sur la commune dépend donc de la tolérance des habitants (salissures) et de la profusion de nourriture (insectes).

La Cigogne noire et la Cigogne blanche nichent dans les Ardennes. Bien que le territoire communal n'accueille pas de nids de ces deux espèces, celui-ci représente un site de nourrissage potentiel (prairies et cultures) pour celles-ci, tant en période de nidification qu'en période de migration.



Fauvette babillarde

## CAS DE QUELQUES ESPÈCES



L'Alouette des champs

L'Alouette des champs est une espèce qui a su s'adapter aux nouvelles pratiques culturales. Encore largement répandue en Champagne-Ardenne, ses effectifs, à l'échelle nationale, mais aussi internationale, montrent tout de même une baisse significative depuis les années 80 (-15% depuis 1996 ; Roux, D. & al. – 2011).

Liste rouge



La Chevêche d'Athéna

La chevêche est une espèce fréquentant les secteurs de polyculture-élevage, pourvus d'arbres creux et de haies, la rendant très vulnérable. Espèce à fort enjeu de conservation sur la commune, puisqu'au moins un couple niche dans un verger de vieux fruitiers chez un particulier depuis une dizaine d'années.

Liste rouge



Le Bruant jaune

Le Bruant jaune a subi une baisse régionale de 55% de 2001 à 2016! Cette baisse alarmante résulte des effets cumulés de la disparition des haies, de l'artificialisation des prairies, de l'emploi des produits phytosanitaires, entre autres. Les quelques couples communaux ne doivent pas être négligés.

## ZOOM SUR LA PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR

Cette espèce affectionne les espaces ouverts présentant des haies et des arbres isolés. Insectivore, la pie-grièche capture ses proies en vol ou au sol. Elle est présente dans notre région entre mai et septembre, passant le reste de l'année en Afrique tropicale.

Elle fait l'objet d'une attention particulière de la part de la LPO, puisqu'elle est l'indicateur du milieu bocager pour l'Observatoire Régionale de l'Avifaune de Champagne-Ardenne. En effet, cette spécialiste des milieux bocagers est liée à la présence et à la qualité de cet habitat (notamment la présence d'éléments fixes du paysage tels que les haies et les zones herbagères). Elle est également dépendante des pratiques agricoles puisqu'elle est sensible aux insecticides. C'est pour ces raisons que l'écorcheur constitue un bon indicateur de l'évolution du milieu bocager en Champagne-Ardenne.

Au niveau européen, l'espèce est inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux et à l'annexe II de la Convention de Berne sur la Conservation de la vie sauvage. L'espèce est protégée, classée vulnérable sur la liste rouge des oiseaux de Champagne-Ardenne.

Sur la commune de Warnécourt, elle occupe les zones bocagères, occupées par des troupeaux de bovins, de la « Côte Renneveux » et de la « Fontaine à Villiers ». Le territoire communal constitue un enjeu pour la conservation de cette espèce, abritant au minimum deux couples.



Pie-grièche écorcheur mâle

### 4.2 Les mammifères

Au total, 20 espèces de mammifères ont été inventoriées sur la commune, dont 10 espèces de Chauve-souris. Le Chevreuil européen est un herbivore fréquentant les boisements, les lisières et le bocage.

Le Lièvre d'Europe occupe les cultures tandis que l'Écureuil roux fréquente les boisements et les jardins.

Les mustélidés sont représentés par la Martre des pins et le Blaireau d'Europe, tous deux classés espèce à surveiller sur la liste rouge régionale, en raison de la mise en culture des prairies et des herbages pour le blaireau. Vivant en groupe, cette espèce n'a pas été observée directement, mais des traces fraîches ont permis de déceler sa présence.

Le Sanglier est quant à lui présent sur la commune, se cantonnant principalement sur les cultures bordant les bois en amont du village.

Le Renard roux occupe toutes les entités d'habitats de la commune. C'est un prédateur opportuniste, rendant de nombreux services, notamment à l'agriculture, puisqu'il consomme principalement des campagnols et des mulots. Notons qu'hormis le Rat surmulot, les micro-mammifères ne sont pas connus.

Liste rouge



**Le Blaireau européen**

De la famille des mustélidés, le Blaireau est un omnivore opportuniste



**Le Renard roux**

Le Renard est un carnivore et notamment un important régulateur naturel des populations de micro-mammifères.



**Le Chevreuil européen**

Ce cervidé de petite taille affectionne particulièrement les lisières, les jeunes peuplements et les clairières.

# Résultats

## 4.3 Les libellules

Territoire moins propice au développement des libellules qu'à d'autres insectes comme les papillons ou les orthoptères, la commune de Warnécourt n'est cependant pas dénuée de potentiel. En effet, les milieux fréquentés par les libellules, principalement les étangs, les mares et les cours d'eau, sont situés dans des propriétés privées, rendant l'accès parfois difficile.

Toutefois, 6 espèces y ont été trouvées. Le Sympétrum sanguin ou encore la Libellule déprimée sont des espèces très communes.

Notons la présence de l'Aeschne grande (*Aeshna grandis*), inscrite en liste rouge régionale. Cette aeschne est facilement reconnaissable grâce à ses ailes safranées. Au stade larvaire, cette espèce se développe dans les eaux stagnantes, généralement envahies par une abondante végétation. Une fois mature, les imagos se déplacent beaucoup et peuvent parcourir de grande distance. On observe bien souvent des individus isolés, comme celui rencontré fortuitement sur le lieu-dit « le Moulin ». Sa période de vol s'étend de mi-juin à la fin septembre.

Liste rouge



Aeschne grande

## 4.4 Les grillons, criquets et sauterelles

Sur les 12 espèces recensées, 4 sont inscrites en liste rouge régionale. Il s'agit du Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*), du Conocéphale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*), du Criquet marginé (*Chorthippus albomarginatus*) et la Courtilière commune (*Gryllotalpa gryllotalpa*).

Il convient de préciser que le Conocéphale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*) est considéré comme fortement menacé d'extinction dans notre domaine biogéographique par la liste rouge nationale. Avec la Courtilière commune, l'enjeu de conservation de la commune est fort.

Outre ces dernières, le Criquet marginé (*Chorthippus biguttulus biguttulus*) et le Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*), figurent parmi les espèces à enjeu pour le territoire. En effet, celles-ci sont soit peu répandues, soit difficilement détectables ce qui implique que les connaissances à propos de ces dernières sont faibles.

Ainsi, le cortège inventorié montre un peuplement composé d'espèces communes, certaines fréquentant une gamme variée d'habitats. Néanmoins, afin de favoriser la diversité du peuplement, il est nécessaire de conserver un paysage hétérogène présentant une grande variété de milieux.

Liste rouge



Le Criquet ensanglanté

Vivement colorés, les adultes sont majoritairement visibles d'août à septembre.

Liste rouge



Le Criquet marginé

Les adultes se rencontrent de mi-juin à fin septembre, avec un pic en août. En photo, un mâle.

Liste rouge



Le Conocéphale des roseaux

Cette espèce est visible de mi-juin à mi-septembre. En photo, une femelle de conocephale.

## 4.5 Les papillons

Avec 20 espèces, l'inventaire des papillons de jour se compose d'espèces communes à très communes. Toutefois, 2 espèces peu fréquentes ont été observées. Il s'agit du Demi-argus et du Cuivré des marais. Seul ce dernier est inscrit sur la liste rouge régionale. Il fréquente généralement les milieux ouverts, tant en terrain sec qu'humide. Ce sont 2 mâles qui ont été observés dans une prairie humide à la fin de l'été. Quant au Demi-argus, il fût observé en bordure de pâture, sur un talus non fauché. Cet azuré occupe des habitats variés, principalement des prairies et des talus fleuris.

Les espèces plus communes fréquentent des milieux variés. Ainsi, l'Aurore occupe les bords de routes fleuris et les prairies notamment en amont du village. C'est l'un des papillons les plus communs au début du printemps et la Cardamine des prés est sa plante hôte. Le Tristan fréquente les milieux arborés, comme les lisières, les allées forestières et les clairières. La Petite tortue est facilement observable dans de nombreux habitats comme les jardins. Les chenilles se développent sur les orties.

Toutes sont des espèces aujourd'hui courantes, mais subissent de plein fouet la disparition de leurs habitats de prédilection, notamment en raison du retournement des prairies en cultures (abandon de l'élevage), des fauchages systématiques, et de l'utilisation d'insecticides. La plupart de ses papillons observés reflète la diversité des habitats présents sur le territoire communal.

Le Cuivré des marais



Le Tristan



La Petite tortue



Le Demi-argus



L'Aurore



## 4.6 Les reptiles et amphibiens

4 espèces d'amphibiens et 3 espèces de reptiles ont été recensées sur la commune. La Grenouille verte, la Couleuvre à collier et l'Orvet fragile, qui sont potentiellement bien représentés au sein du territoire communal, sont des espèces communes.

Bien qu'il ne soit pas rare, le Crapaud commun est classé en liste rouge régionale en raison de la diminution régulière de ses effectifs induite par la circulation routière lors de ses migrations. Fréquentant pourtant tous types de milieux, son observation fortuite a eu lieu les plus souvent à proximité des habitations. Il est susceptible d'être présent sur d'autres secteurs de la commune.

Une espèce a particulièrement retenu notre attention. Il s'agit du Lézard vivipare, reptile classé en liste rouge régionale. Il affectionne les sous-bois, les bords d'étangs, les prairies humides, milieux bien souvent menacés. Ces sites de reproduction sur le territoire régionale sont potentiellement les secteurs des « étangs », les prairies du « Moulin » ainsi que la « Fontaine à Villiers ». Comme son nom l'indique, la femelle donne naissance à des jeunes formés (ovoviviparité) mais les populations du sud de la France pondent fréquemment des œufs!

Notons également que la Vipère péliade n'a pas été observée depuis 1986 sur la commune.

Liste rouge



Le Lézard vivipare

Cette espèce est la plus nordique des lézards et possède de plus la plus grande aire de répartition.



La Couleuvre à collier

Ce serpent de grande taille fréquente une vaste gamme d'habitat, mais affectionne tout particulièrement les milieux humides.

Liste rouge



Le Crapaud commun

Ce crapaud, nocturne et très casanier, se reconnaît grâce à la coloration rougeâtre de ses yeux et à sa pupille horizontale.

# Gestion et aménagements proposés

## 5. Préconisations de gestion

La commune se veut très impliquée pour l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie de ses habitants. Elle s'est déjà fortement investie dans la réduction de l'éclairage public, dans la réduction des produits phytosanitaires, dans la prise en compte de la biodiversité dans ses divers aménagements, elle a directement entrepris des actions afin de favoriser cette dernière et participe aussi à la sensibilisation du public. Ces moyens déjà mis en place sont la preuve de l'engagement de la commune pour la biodiversité. Néanmoins, au vu du nombre important d'acteurs qui intervient au sein de la commune, ces pratiques ne sont pas généralisées à l'ensemble du territoire.

Les présentes préconisations de gestion ne tiennent pas compte du régime de propriété. Elles auront donc pour objectif d'encourager les bonnes pratiques, voire de les améliorer, puis, elles auront pour but d'étendre l'effort fourni par la commune à l'ensemble du territoire en passant par les différents acteurs.

Des actions peuvent être entreprises de manière localisée, d'autres à plus large échelle. L'essentiel est de susciter l'envie de participer pour que le plus grand nombre s'active à la mise en place d'actions concrètes.

### Préconisations de gestion

1

## Les bords de routes



### Favoriser la biodiversité de bords de route

Le maintien des talus et des fossés enherbés par une seule fauche annuelle tardive (fin septembre) est primordiale pour enrichir la biodiversité, d'autant plus que sa mise en place est très simple. L'accotement (les 30 premiers centimètres) peut quant à lui faire l'objet de 2 à 3 fauches hautes (10 cm) par an.

Il serait idéal de ramasser les résidus de fauche, qui tendent à encombrer les fossés et à enrichir le sol (modification du sol).

De même, l'encouragement des plantations parcimonieuses de haies arbustives avec des espèces autochtones peut offrir un refuge à la faune. La sensibilisation des gestionnaires est donc un aspect primordial.



### Éradiquer la Renouée du Japon

Originnaire d'Asie, la renouée est une plante invasive envahissante, étouffant rapidement la flore locale. C'est pourquoi des fauches systématiques doivent être appliquées, surtout avant la floraison sur les secteurs envahis, notamment les abords de la D3, avec export. Toutefois, il faut veiller à ne pas éparpiller les résidus de fauche, sous peine de répandre la plante davantage. Il est important de vérifier l'efficacité de la gestion, en constatant l'évolution de la surface envahie ainsi que la densité des pieds en fonction d'une surface. Ces opérations doivent être répétées annuellement à la même période.

2

## Le bocage



### Favoriser les corridors écologiques et les îlots de biodiversité

Les haies bocagères sont de véritables corridors écologiques, puisqu'elles permettent la connexion des espèces entre deux habitats (ou «îlots de biodiversité»). Il est important de sensibiliser les gestionnaires des bordures des routes secondaires, des prairies et des chemins agricoles à la préservation des bandes enherbées et des haies. Les haies doivent être entretenues avec un lamier (l'épaveuse est à proscrire).

En parallèle, il est souhaitable de conserver les «îlots de biodiversité» que constituent les pelouses, les friches, les groupements d'arbres et bosquets repartis sur le territoire, sans oublier les saules têtards.

3

## Les milieux humides



### Veiller au bon équilibre des mares et des ruisseaux

Les ruisseaux (en traits bleus sur la carte) et les mares (points bleus sur la carte) sont peu répandus sur la commune, mais ont pourtant une importance capitale pour la biodiversité communale. Il faut donc veiller à leur bon fonctionnement écologique, tant en ce qui concerne l'alimentation en eau des mares qu'à l'évolution de la végétation aquatique. Concernant les étangs, il faut veiller à rendre accessible l'entrée dans l'eau via des pentes douces permettant une zone découverte de nourrissage. De plus, les pentes abruptes sont dangereuses pour les petits mammifères, comme le hérisson, qui ne pourra pas remonter s'il venait à tomber dedans. La surveillance vis-à-vis des espèces invasives, qui colonisent d'autant plus vite les milieux humides, est également à prendre en compte.



### Prairies humides

Les prairies humides sont situées en bordure de ruisseau, jouant le rôle d'éponge lors des crues hivernales et de filtre naturel des eaux. De plus, elles présentent une diversité floristique et entomologique d'une richesse écologique indéniable pour la commune. La ripisylve bordant ces ruisseaux, est majoritairement composée de saules.

Ces prairies doivent être entretenues par le pâturage (non intensif) ou par le fauchage tardif (avec export des résidus de fauche), afin de préserver la diversité prairiale et d'éviter l'embroussaillage. Le mode de gestion pratiqué par l'agriculteur, le pâturage, doit être maintenu.

4

### Les cultures



#### Favoriser les plantes messicoles des bords de chemins

Les plantes messicoles, ou adventices, jouent un rôle essentiel pour la biodiversité. Ces dernières, souvent qualifiées à tort de «mauvaises herbes», sont indispensables pour le maintien d'une entomofaune saine et riche. Hyménoptères (abeilles, bourdons, ...), papillons, coléoptères, etc., sont particulièrement dépendants de cette flore qui a aujourd'hui quasiment disparue des cultures.

La commune peut s'investir dans le Plan national d'actions en faveur des plantes messicoles afin d'instaurer une dynamique à l'échelle communale, en concertation avec des organismes tels que le Conservatoire botanique national du bassin parisien et la DREAL Grand Est.



#### Sensibiliser sur l'impact des produits phytosanitaires

L'emploi excessif de produits phytosanitaires, notamment d'herbicides comme le glyphosate, doit à tout prix être évité. Les professionnels, comme les agriculteurs et les agents d'entretien, et plus largement tous les habitants sont concernés. Des solutions alternatives existent et sont parfois moins coûteuses.

Le choix de la commune, de ne pas utiliser de produits phytosanitaires sur les espaces publics, doit inciter les habitants à en faire de même et aux agriculteurs de réduire leur traitement, afin d'agir ensemble. D'ores-et-déjà, les habitants doivent prendre conscience que les utiliser n'est pas un geste anodin.

5

### La pelouse calcicole



#### Favoriser la biodiversité du site

L'abandon de gestion sur cette parcelle a engendré la fermeture du milieu. Très embroussaillée, la strate herbacée ne peut plus s'exprimer. C'est pourquoi, des travaux de débroussaillage permettraient de mettre en lumière cette zone et d'augmenter le potentiel de biodiversité. Mais avant toute chose, il convient de connaître le propriétaire et d'obtenir son autorisation avant intervention.

L'idéal est de mettre en place au sein du site une seule fauche par an en fin de saison (minimum fin septembre) ainsi que de veiller à limiter l'expansion de la fruticée afin de conserver un effet lisière, très apprécié par les papillons.

6

## Le village et ses vergers



### Encourager les aménagements d'accueil de la faune

La plupart des oiseaux niche dans des cavités mais celles-ci sont de plus en plus rares en raison de la suppression des arbres creux et la pose de grilles sur les bâtiments. Les nichoirs sont une alternative à ce manque de site de nidification. De plus, cette initiative permet de sensibiliser les habitants aux petits gestes pour la nature.

La commune dispose de nombreux jardins et espaces publics favorables à l'installation de nichoirs de différents types : ouverts, cavernicoles (avec différents diamètres du trou d'envol pour accueillir différentes espèces), à pics ou encore gîtes à chiroptères. Ces nichoirs peuvent être fabriqués par les enfants de la commune et distribués aux habitants. D'autres éléments peuvent être programmés même s'ils nécessitent plus d'investissements : création de mares, implantation de haies, de murets en pierres sèches ...



### Conserver les vergers haute-tige

Les vieux vergers présents sur la commune sont le vestige d'anciennes pratiques agricoles.

Lors des tailles, il n'est pas nécessaire de couper toutes les branches mortes, sachant qu'elles abritent une multitude d'espèce et ne nuisent pas à l'arbre. De plus, les vergers haute-tige sont de véritables brises-vent naturels pour les cultures et les habitations.

La conservation des vergers passe également par leur pérennisation dans le temps, en créant de nouveaux vergers. Les habitants peuvent alors devenir des acteurs de la biodiversité de leur commune.



### Sensibiliser sur les changements de pratiques et susciter l'envie d'agir

Pour ce faire, il faut « rapprocher » la biodiversité du lieu de vie des habitants car ces modifications sont parfois mal comprises. Des notices explicatives peuvent être éditées sur différentes thématiques (impact de l'usage de produits phytosanitaires, ou des espèces exotiques, etc.). En outre, la commune peut également organiser des sorties nature sur son territoire, puisqu'elle dispose de milieux à vocation pédagogique tel que les vergers ou le bocage. De plus, la sensibilisation au dépôt sauvage, comme c'est le cas dans le chemin forestier du « Bois de Prix », peut être envisagée, tout comme des opérations de ramassage des déchets papiers et plastiques dans la nature. Plus le nombre d'habitants s'impliquant est important, plus les effets sur la biodiversité se feront sentir.

Les hirondelles sont un bon exemple de la prise en compte de la biodiversité par les habitants. Des nids d'Hirondelle de fenêtre ont été notés sur la commune, notamment rue du château. De même, les Hirondelles rustiques (photo ci-contre) nichent sur la commune, notamment dans les lavoirs communaux ainsi que dans les garages et les granges des habitants.



# Conclusions

Au terme de l'ensemble des prospections réalisées dans le cadre du DBC de Warnécourt, la commune présente une biodiversité diversifiée et à valeur patrimoniale.

Les multiples habitats recensés, avec leur cortège respectif d'espèces, sont devenus rares dans le contexte agricole actuel. Les vergers haute-tige ont subi des mutations importantes, notamment à partir des années 1950, aussi bien dans leur aspect que dans leur usage, laissant petit à petit la place aux vergers industriels. Il subsiste encore ce type d'habitat au sein de la commune qu'il est nécessaire de préserver. Victime du remembrement, résultant de l'intensification et de la modernisation des pratiques agricoles, le bocage est aujourd'hui de plus en plus rare. C'est pourquoi il est une véritable richesse, source de biodiversité, pour la commune de Warnécourt.

Ainsi, ces deux entités concentrent donc les principaux enjeux de conservation pour le territoire communal. La commune est susceptible d'être un bastion pour les espèces qui y sont inféodées.

Autre élément phare de ce diagnostic, les cultures et friches du territoire communal. Il est primordial d'appliquer des mesures de gestion visant à l'amélioration des chemins, étant donné que les cultures occupent la moitié du territoire et que ce milieu est globalement pauvre en biodiversité. Les chemins peuvent être une source de biodiversité importante et ne sont absolument pas à négliger. Les préconisations appliquées auront un formidable impact environnemental et pourront servir d'exemple à l'échelle de la région. En parallèle, un effort tout particulier peut être porté sur la fauche des bords de routes (axes routiers principaux et secondaires). Cet effort, toujours exemplaire et novateur, devra se faire en concertation avec les organismes gestionnaires concernés ainsi que les agriculteurs locaux.

Dans ce contexte, les mesures de gestion et de conservation préconisées dans ce diagnostic n'ont pas pour vocation de contraindre les gestionnaires/propriétaires mais, au contraire, de faciliter l'entretien des sites. Les tontes répétées sur certains secteurs, qui n'ont, dans la quasi-totalité des cas, aucune obligation (sécuritaire, ...), peuvent être diminuées et repoussées plus tard en saison. Cela impliquera, outre la vertu de favoriser la biodiversité, une économie financière non négligeable. La valorisation de cette pratique, moderne, auprès des habitants, des autres communes et des visiteurs occasionnels, mettra en valeur l'effort fourni par la commune. Cet aspect n'est pas à négliger afin de continuer à développer une « conscience écologique » par les habitants mais aussi et plus généralement, par les usagers du territoire.

Ainsi, ce DBC est une base afin de mettre en place des actions concrètes sur le terrain visant à maintenir et à améliorer la biodiversité communale. Même s'il est plus aisé de mettre en place des actions sur des terrains communaux, il serait bon que les propriétaires s'engagent, pour plus d'efficacité. Suite à la mise en place d'actions, de nouveaux inventaires réalisés dans plusieurs années permettraient d'en montrer les effets bénéfiques. La LPO reste disponible et à l'écoute pour passer à la phase action !

La gestion des bords de route et des chemins, couplée aux autres mesures visant à favoriser et à préserver la biodiversité de la commune dans le milieu agricole et bocager (un saule têtard, en photo, en est un bon exemple), via les corridors écologiques, sont les préconisations phares de ce DBC.



Saule têtard

## Tableaux récapitulatifs des espèces à enjeu fort pour la commune

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
Espèces animales		
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Forte
Castor d'Eurasie	<i>Castor fiber</i>	Forte
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Forte
Conocéphale des roseaux	<i>Conocephalus dorsalis</i>	Forte
Courtilière commune	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	Forte
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	Forte
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Forte
Lézard vivipare	<i>Zootoca vivipara</i>	Forte
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	Forte
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Forte
Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>	Forte
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	Forte
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	Forte



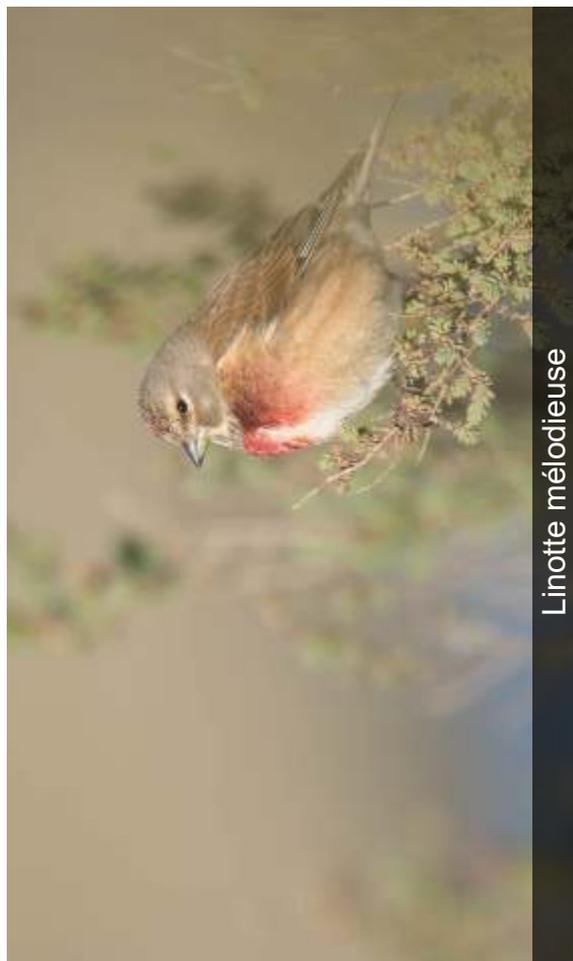
Pipit farlouse

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
Espèces végétales		
-	<i>Cratoneuron filicinum</i> (Hedw.) Spruce	Forte
-	<i>Grimmia pulvinata</i> (Hedw.) Sm.	Forte
-	<i>Homalia trichomanoides</i> (Hedw.) Brid.	Forte
-	<i>Homalothecium lutescens</i> (Hedw.) H.Rob.	Forte
-	<i>Orthotrichum affine</i> Schrad. ex Brid.	Forte
-	<i>Orthotrichum anomalum</i> Hedw.	Forte
-	<i>Orthotrichum lyellii</i> Hook. & Taylor	Forte
Catabrose aquatique, Canche aquatique	<i>Catabrosa aquatica</i> (L.) P.Beauv., 1812	Forte
Épiaire annuelle	<i>Stachys annua</i> (L.) L., 1763	Forte
Pensée sauvage, Pensée tricolore	<i>Viola tricolor</i> L., 1753	Forte
Silène de nuit	<i>Silene noctiflora</i> L., 1753	Forte

Tableaux récapitulatifs des espèces à enjeu assez fort pour la commune

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
	<b>Espèces animales</b>	
Aeshna grande	Aeshna grandis	Assez fort
Bécasse des bois	Scolopax rusticola	Assez fort
Blaireau européen	Meles meles	Assez fort
Bouvreuil pivoine	Pyrrhula pyrrhula	Assez fort
Chardonneret élégant	Carduelis carduelis	Assez fort
Cigogne blanche	Ciconia ciconia	Assez fort
Cigogne noire	Ciconia nigra	Assez fort
Crapaud commun ou épineux	Bufo bufo / spinosus	Assez fort
Criquet ensanglanté	Stethophyma grossum	Assez fort
Criquet marginé	Chorthippus albomarginatus	Assez fort
Cuivré des marais	Lycaena dispar	Assez fort
Effraie des clochers	Tyto alba	Assez fort
Faucon hobereau	Falco subbuteo	Assez fort
Grenouille rousse	Rana temporaria	Assez fort
Hirondelle de fenêtre	Delichon urbicum	Assez fort
Hirondelle rustique	Hirundo rustica	Assez fort
Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina	Assez fort
Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	Assez fort
Martre des pins	Martes martes	Assez fort
Milvan noir	Milvus migrans	Assez fort
Milvan royal	Milvus milvus	Assez fort

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
	<b>Espèces animales</b>	
Noctule commune	Nyctalus noctula	Assez fort
Noctule de Leisler	Nyctalus leisleri	Assez fort
Pic épeichette	Dendrocopos minor	Assez fort
Pic mar	Dendrocopos medius	Assez fort
Pic vert	Picus viridis	Assez fort
Pipistrelle de Nathusius	Pipistrellus nathusii	Assez fort
Tarin des aulnes	Carduelis spinus	Assez fort
Triton palmé	Lissotriton helveticus	Assez fort
Verdier d'Europe	Carduelis chloris	Assez fort



Linotte mélodieuse

## Tableaux récapitulatifs des espèces à enjeu assez fort pour la commune

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
	Espèces animales	
—	<i>Radula complanata</i> (L.) Dumort.	Assez fort
—	<i>Thamnobryum alopecurum</i> (Hedw.) Gangulee	Assez fort
Ail maraîcher, Ail des endroits cultivés	<i>Allium oleraceum</i> L., 1753	Assez fort
Arabette de thalius, Arabette des dames	<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh., 1842	Assez fort
Avoine pubescente	<i>Avenula pubescens</i> (Huds.) Dumort., 1868	Assez fort
Bois gentil, Bois joli	<i>Daphne mezereum</i> L., 1753	Assez fort
Brome en grappe	<i>Bromus racemosus</i> L., 1762	Assez fort
Centauree de Debeaux	<i>Centaurea decipiens</i> Thuill., 1799	Assez fort
Drave de printemps	<i>Draba verna</i> L., 1753	Assez fort
Glycérie plissée	<i>Glyceria notata</i> Chevall., 1827	Assez fort
Laîche distique	<i>Carex disticha</i> Huds., 1762	Assez fort
Laîche paniculée	<i>Carex paniculata</i> L., 1755	Assez fort
Laîche vésiculeuse, Laîche à utricules renflés	<i>Carex vesicaria</i> L., 1753	Assez fort
Linnaire élatine	<i>Kickxia elatine</i> (L.) Dumort., 1827	Assez fort
Mélampyre des champs	<i>Melampyrum arvense</i> L., 1753	Assez fort
Orme glabre	<i>Ulmus glabra</i> Huds., 1762	Assez fort
Petit cocriste, Petit Rhinanthè	<i>Rhinanthus minor</i> L., 1756	Assez fort
Platanthère verdâtre	<i>Platanthera chlorantha</i> (Custer) Rchb., 1828	Assez fort
Régliisse sauvage, Astragale à feuilles de Régliisse	<i>Astragalus glycyphyllos</i> L., 1753	Assez fort
Rubanier dressé, Ruban-d'eau	<i>Sparganium erectum</i> L., 1753	Assez fort
Sablina à trois nervures, Moehringie à trois nervures	<i>Moehringia trinervia</i> (L.) Clairv., 1811	Assez fort
Sagine couchée	<i>Sagina procumbens</i> L., 1753	Assez fort
Sainfoin, Esparcette, Sainfoin à feuilles de Vesce	<i>Onobrychis viciifolia</i> Scop., 1772	Assez fort
Saule à trois étamines, Osier brun	<i>Salix triandra</i> L., 1753	Assez fort
Vesce des moissons	<i>Vicia segetalis</i> Thuill., 1799	Assez fort
Vulpin genouillé	<i>Alopecurus geniculatus</i> L., 1753	Assez fort



Sainfoin



Novembre 2016

## Rédaction et réalisation

LPO Champagne-Ardenne

## Citation

LPO Champagne-Ardenne. 2016. Diagnostic de la Biodiversité Communale de Warnécourt . 18 pages.

## Crédits photographiques

Fabrice Croset, Aurélien Deschatres, Julia D'Orchymont, Pierre Feresini, Jean-Pierre Formet, Denis Fourcaud, Michel Jamar, Cécile Le Roy, Mathieu Menand (Téla Botanica), Delphine Persyn, Marie Portas (Téla Botanica), Julien Rougé, Laurent Rouschmeyer, Hugues Tinguy (Téla Botanica), Christine Tomasson, Patrick Vernange.

## Liens utiles

<http://faune-champagne-ardenne.org>

<http://champagne-ardenne.lpo.fr>



Populage des marais



Piéride du chou



LPO France Partenaire officiel



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
CHAMPAGNE-ARDENNE

Ligue pour la Protection des Oiseaux  
Champagne-Ardenne

Der Nature

Ferme des Grands Parts 51290 OUTINES

Tel : 03.26.72.54.47

Mail : [champagne-ardenne@lpo.fr](mailto:champagne-ardenne@lpo.fr)